



# Commune Ancourteville sur Héricourt

## Informations à la population

MAI 2020

### Compte rendu de la réunion du conseil municipal du dimanche 24 mai 2020 INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **Début de séance 9h30**

Mr le Maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil municipal.

Sont présents :

Mr SERY Michel, LEGRAS Magalie, GUEVILLE Alexandra, TERRIER Mathieu, MARTIN Nicolas, AUDRAN Cédric, LEROUX Arnaud, BASILLE Elsa, HAVARD Joachim, VILLENAVE CHASSET Johanna, AVENEL Catherine, SAUTREUIL Cécile.

Secrétaire de séance : GUEVILLE Alexandra

#### **INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur SERY Michel, prend la parole pour la dernière fois en tant que Maire de la Commune. Il rappelle le résultat des élections et déclare les conseillers municipaux installés dans leur fonction. La présidence de séance est transmise à la doyenne du conseil municipal, Mme AVENEL Catherine.

Madame Alexandra GUEVILLE est nommée secrétaire de séance. Mesdames Cécile SAUTREUIL et Johanna VILLENAVE-CHASSET sont nommées assesseurs.

#### **ELECTION DU MAIRE**

Madame la présidente de séance demande les candidats à l'élection du poste de Maire. Mme LEGRAS Magalie se déclare candidate au poste de Maire.

Après avoir procédé au vote à bulletin secret les assesseurs procèdent au dépouillement :

Mme LEGRAS Magalie : 11 voix

Madame LEGRAS Magalie est proclamée Maire de la commune d'Ancourteville sur Héricourt.

Sous la présidence de Mme LEGRAS Magalie le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints.

#### **FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINT**

Madame Le Maire propose de fixer le nombre d'adjoint à l'identique, c'est à dire 2 adjoints.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité de fixer le nombre d'adjoint à 2.

#### **ELECTION DU PREMIER ADJOINT**

Mme GUEVILLE Alexandra est candidate au poste de première adjointe. Après avoir procédé au vote à bulletin secret les assesseurs procèdent au dépouillement :

Mme GUEVILLE Alexandra : 11 voix

Madame GUEVILLE Alexandra est proclamée première adjointe de la commune d'Ancourteville sur Héricourt.

#### **ELECTION DU SECOND ADJOINT**

M. TERRIER est candidat au poste de deuxième adjoint. Après avoir procédé au vote à bulletin secret les assesseurs procèdent au dépouillement :

M. TERRIER Mathieu : 11 voix

Monsieur TERRIER Mathieu est proclamé deuxième adjoint de la commune d'Ancourteville sur Héricourt.

#### **LECTURE DE LA CHARTE D'ELU LOCAL**

Conformément à la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 il est procédé à la lecture de la charte d'élu local.

Chaque élu est invité à signer cette charte l'engageant dans ses fonctions.

## INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Madame le Maire propose de voter les indemnités du Maire et des adjoints conformément à l'article L2123-23 du CGCT.  
Le conseil municipal délibère le taux d'indemnité des élus en fonction du taux terminal brut à savoir 25.5% pour le Maire et 9.9% pour les adjoints.  
Les indemnités du Maire sont votées à 10 voix pour et une abstention et celle des adjoints à 9 voix pour et 2 abstentions.

## DELEGATION DU MAIRE

Les délégations prévues par l'article L2122-22 du CGCT sont attribuées au Maire par le conseil municipal à l'unanimité.

## DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX EPCI

Madame le Maire propose de procéder aux délégations du conseil municipal auprès des EPCI.

SIVOS	
Membre de droit	Le Maire
Titulaire	GUEVILLE Alexandra BASILLE Elsa
Communauté de communes Côte d'Albâtre	
Titulaire	Le Maire
Suppléant	TERRIER Mathieu

Conseil d'Ecole	
Membre de droit	Le Maire
Titulaire	AVENEL Catherine
SDE 76	
Titulaire	TERRIER Mathieu
Suppléant	LEROUX Arnaud

AFR	
Titulaire	TERRIER Mathieu
Suppléant	LEROUX Arnaud

Syndicat du Caux Central	
Titulaire	Le Maire
Suppléant	VILLENAVE-CHASSET Johanna

DELEGUE CNAS	SAUTREUIL Cécile
--------------	------------------

Correspondant défense	GUEVILLE Alexandra
-----------------------	--------------------

Syndicat Mixte des Bassins versants de la Durdent	
Titulaire	VILLENAVE-CHASSET Johanna
Suppléant	LEROUX Arnaud

## COMMISSIONS ET RESPONSABILITES COMMUNALES

➤ Les responsabilités communales sont désignées comme suit :

PERSONNEL COMMUNAL	
REFERENT AGENT TECHNIQUE	<b>TERRIER Mathieu</b> AUDRAN Cédric LEROUX Arnaud
REFERENT DE LA RESPONSABLE DE SALLE	GUEVILLE Alexandra
REFERENT AGENT ADMINISTRATIF	LEGRAS Magalie
RESPONSABLE ADMINISTRATIF DES AGENTS	SAUTREUIL Cécile

➤ Les commissions communales sont établies comme suit :

URBANISME	LEGRAS Magalie
	TERRIER Mathieu
	AUDRAN Cédric
	SAUTREUIL Cécile
	HAVARD Joachim
	BASILLE Elsa
	LEROUX Arnaud
MANIFESTATIONS ET COMMUNICATIONS COMMUNALES	LEGRAS Magalie
	GUEVILLE Alexandra
	AUDRAN Cédric
	Nicolas MARTIN
	BASILLE Elsa
FINANCES	LEGRAS Magalie
	TERRIER Mathieu
	GUEVILLE Alexandra
	AUDRAN Cédric
TRAVAUX VOIRIE SECURITE ET BATIMENTS	LEGRAS Magalie
	TERRIER Mathieu
	AUDRAN Cédric
	SAUTREUIL Cécile
	HAVARD Joachim
	LEROUX Arnaud
CIMETIERE	LEGRAS MAGALIE
	GUEVILLE Alexandra
	LEROUX Arnaud

➤ Les commissions mixtes sont établies comme suit :

CCAS	LEGRAS Magalie
	GUEVILLE Alexandra
	AVENEL Catherine
	AUDRAN Cédric
	SAUTREUIL Cécile
	Nicolas MARTIN
	Elsa BASILLE
	Arnaud LEROUX
BULLETIN MUNICIPAL	LEGRAS Magalie
	Nicolas MARTIN
	TERRIER Mathieu
	SAUTREUIL Cécile
	Joachim HAVARD

Ces commissions seront complétées par des membres de la population qui seront sollicités prochainement.

#### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Madame le Maire propose au conseil municipal de transmettre les convocations et les PV des réunions de conseil par mail. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

La séance est levée à 11h00.